



Convocation du 27/09/19

Par **sylver0719**, le **30/09/2019** à **12:31**

Bonjour,

Je viens vers vous, car je me pose certaines questions, j'ai été convoqué et entendu devant un agent de police, pour abus de confiance.

La personne concernée est décédée par maladie, depuis 2018, c'était mon beau frère... Je l'ai appris vendredi qu'il était décédé.

Cette personne en 2016, m'avait laissé plus de 30 000 € de son assurance vie à mon nom,

Ensuite il a voulu changer de compte, cette personne vivait seule et n'avait plus de contact avec ses enfants, car il était fâché.

Il m'a fait procuration sur son compte, car pour lui je n'étais plus que la seule personne à l'aimer en tant que beau frère, et l'aider dans toutes ses démarches, il me disait tu sais tout est à toi, tu as besoin tu prends, pour ton quotidien, tes factures, moi j'ai un revenu tous les mois je n'ai besoin que de manger, et fumer, je suis dans ma maison, je suis tranquille. Puis il y a eu cette convocation ou sa fille, me dit que j'ai abusé de lui, je suis pas d'accord... Comment dois-je me défendre??

J'ai travaillé comme assistante de vie, je travaille chez des familles aujourd'hui avec les enfants, je n'ai pas eu de soucis avec la justice...

Je me sens mal devant cette situation, je suis suivi pour dépression...

Je venais près de vous pour avoir des réponses, et sur tout

Comment faire face....à cette accusation

Les enfants n'ont jamais été près de lui, et maintenant sa fille porte des accusations... Elle aurait dû être présente, et elle aurait vu qu'avec son père tout se passait bien et il m'adorait

comme unesoeur, et moi commeun frere.

Cordialement

Melle brigitte benamou

06 11 25 02 42